

RESITHAN CPG

Fiche Produit : n° 637
Version n° 3 du 06/2024

Colle pour tapis, en résine polyuréthane à deux composants, thixotrope, sans solvant

DESCRIPTIF

RESITHAN CPG est une résine polyuréthane bi-composante, sans solvant, destinée au collage des tapis caoutchouc et en polyuréthane cellulaire, sur les supports en béton et enrobé bitumineux intérieurs.

DOMAINE D'EMPLOI

RESITHAN CPG est avant tout destinée au collage des tapis RECMAT UR 3/7 lors de la réalisation du système de revêtement de sol sportif RESITHAN GS 10.

AVANTAGES

RESITHAN CPG associe :

- 】 Conception 100% extrait sec sans solvant
- 】 Adhérence
- 】 Polyvalence
- 】 Thixotropie

ASPECT ET COULEUR

RESITHAN CPG est de couleur beige.

CONDITIONNEMENT STOCKAGE

RESITHAN 300 est livré en fûts (consulter notre tarif).

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel.

MISE EN OEUVRE

Etat et préparation du support

Dans le cadre des réalisations sportives, le support devra être conforme à la norme AFNOR P 90.202 [4]. Dans tous les cas, il devra être sec, cohésif et propre. Les défauts de planéité du support pourront être repris par des résines polyuréthanes ou époxydiques sablées à refus en surface.

- Les supports en béton, ceux-ci devront être isolés contre les remontées capillaires. L'état souhaitable du béton est taloché, fin, régulier. Dans le cas d'un béton lissé, un grenillage doit être effectué.

- Les supports en enrobé percé devront être systématiquement poncés.

- Les supports en enrobé à chaud devront avoir été préalablement poncés et auront au minimum 15 jours avant application du **RESITHAN CPG**.

- L'asphalte devra être âgé d'au moins 48 heures. S'il est gravillonné avec un sable fin il pourra être recouvert directement par **RESITHAN CPG**, et dans le cas contraire un ponçage sera nécessaire.

Conditions d'application

Les températures du support et de l'air ambiant lors de l'application et de la réticulation de la colle **RESITHAN CPG** devront être supérieures à 12°C, l'humidité relative de l'air n'excédant pas 75 %.

Mélange

Verser l'intégralité du contenu du récipient B dans celui contenant la partie A, agiter mécaniquement en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. On procédera de préférence à un double mélange.

Application et consommation

L'application du **RESITHAN CPG** s'effectue à la raclette crantée. Le tapis devra être marouflé soigneusement sur la colle au plus tard 15 minutes après la pose de la colle. Une attention particulière devra être portée sur les bords des tapis pour qu'ils soient bien adhérent.

La consommation moyenne est de :

- 700-1000 g/m² sur béton (en fonction du relief du support).
- 1200-1500 g/m² sur enrobé 0/6

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se référer aux fiches de données de sécurité du produit.

DONNEES TECHNIQUES – HOMOLOGATIONS – ESSAIS

RESITHAN CPG dispose d'une classification AFNOR [NF T 36.005] : I-6a [1]

CERTIFICATIONS - CARACTÉRISTIQUES	VALIDATION - RÉSULTATS
Dosage en poids	Partie A : 84% Partie B : 15%
Extrait sec théorique	100 %
Point éclair	Partie A : > 100 °C Partie B : > 100 °C
Densité du mélange à 20 °C	1,50 ± 0,05
Viscosité à 20 °C Partie A Partie B Mélange	Thixotrope 110 ± 20 mPa.s Thixotrope
Durée pratique d'utilisation (500 g) à 20°C [2]	> 20 minutes
Délai maximum pour la pose du tapis à 20°C	15 minutes
Dureté Shore A à 20°C [3]	> 80

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **NORME AFNOR T 36 005** Classification des peintures, vernis et produits connexes.
- [2] **MODE OPERATOIRE LCPC** Durée pratique d'utilisation.
- [3] **NORME NF EN ISO 868** Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore).
- [4] **NORME AFNOR P 90.202** Salles sportives. Supports de revêtements des sols sportifs.

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.